

## AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

**Avis d'appel d'offres**  
**N°07/2016**

### **FOURNITURE, INSTALLATION D'UNE BOUEE FIXE EN MER DANS LA ZONE SOUSSE –SKANES-MONASTIR ET MAINTENANCE DES QUATRE BOUEES FIXES**

Dans le cadre du Programme de coopération Tuniso-Italien « Programme de Protection de l'Environnement », notamment l'objectif de renforcement des actions pour la sauvegarde de la Méditerranée, l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) se propose de lancer un appel d'offres destiné aux entreprises Italiennes selon la réglementation en vigueur et conformément aux clauses du présent cahier des charges ayant pour objet « la fourniture et l'installation d'une bouée fixe en mer dans la zone Sousse-Skanes-Monastir et la maintenance des quatre bouées fixes »

Peuvent soumissionner au présent appel d'offres les soumissionnaires ayant les garanties techniques et financières nécessaires pour la bonne exécution des prestations objet de l'appel d'offres. Conformément au Protocole d'accord qui concerne le « Programme de Protection de l'Environnement » signé entre le Gouvernement Tunisien et le Gouvernement Italien le 20 Avril 2010, l'appel d'offres est ouvert exclusivement au marché italien pour le recrutement d'un partenaire Italien selon les procédures de l'article 5.6 de la convention. Le partenaire italien pourra s'associer à un homologue Tunisien et dans ce cas il sera le Chef de file ou sous-traiter une partie des prestations à des sociétés tunisiennes, la valeur des prestations du partenaire tunisien ne dépassera pas les 20% du montant global marché, l'origine des biens devra être de la communauté européenne.

Les entreprises désirant participer au présent appel d'offres, peuvent retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres en format numérique (PDF) comme suit :

- Soit en se présentant directement au siège de l'APAL, 2, Rue Mohamed Rachid Ridha – Le Belvédère Tunis 1002 contre une demande de retrait du DAO au nom de la directrice Générale de l'APAL en indiquant clairement l'adresse, le n° de fax et l'adresse mail de l'entreprise.
- Soit en adressant une demande de retrait du DAO par Fax au nom de la Directrice Générale de l'APAL au (+216 71 908 460) en indiquant clairement l'adresse mail sur la quelle l'entreprise souhaite recevoir le DAO en format numérique PDF.

Les offres contiendront les documents indiqués ci-après et répartis en trois groupes et placés dans trois enveloppes séparées, portant respectivement les mentions “ Enveloppe A : Offre Technique ”, “ Enveloppe B : Offre Financière ” et “ Enveloppe C : Enveloppe extérieure ”.

***Chacune des enveloppes sera fermée.***

Enveloppe A: portant la mention «Offre technique et justificatifs», le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants:

- Les fiches des caractéristiques techniques des équipements à fournir, dûment remplies ;
- La documentation technique originale complète et détaillée ;
- Une certification ISO 9001 version 2008 ;
- Liste des moyens humains que le soumissionnaire affectera pour la réalisation des prestations ;
- Liste des moyens matériels que le soumissionnaire compte utiliser
- Liste des travaux sous-traités ;
- Planning détaillé de réalisation ;
- Les références de même degré de complexité dans le domaine objet de cet appel d'offres.

Enveloppe B: Portant la mention « Offre Financière », le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies), les documents suivants:

F1- Acte d'engagement

F2-Bordereau des prix/Détail estimatif

Enveloppe C: C'est l'enveloppe extérieure et doit contenir en triple exemplaires (original et 2 copies),les documents suivants:

- 1- Cautionnement provisoire en numéraire, ou caution bancaire qui le remplace d'un montant de : 10 000 DT,
- 2- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire,
- 3-Attestation fiscale prévue par la législation en vigueur,
- 4-Certificat d'affiliation à la caisse nationale sécurité sociale (CNSS),
- 5-Certificat de non faillite ou en redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie ,
- 6-Déclaration de groupement solidaire (au cas où le soumissionnaire est un groupement d'entreprises cette déclaration doit définir clairement l'entreprise chef de file) ,
- 7-Attestation sur l'honneur comportant confirmation du soumissionnaire de n'avoir pas fait, et engagement de ne pas faire des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution (Soumissionnaire et tous les partenaires),
- 8- Procuration éventuellement nécessaire,
- 9- Les conditions d'appel d'offres et procédure de passation du marché (CAO).
  - Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).
  - Le cahier des Clauses techniques particulières (CCTP).
- 10- acte de groupement temporaire signé par le Chef de file et tous les partenaires italiens et tunisiens et désignant clairement le chef de file,
- 11- Déclaration sur l'honneur de non appartenance (pour les partenaires résidents),
- 12- Déclaration d'engagement d'assurance,

- 13- Engagement abonnement au profit de l'APAL pour la transmission et la réception des données via satellite pour une durée de 05 ans,
- 14- Enveloppe A
- 15- Enveloppe B

Chacune des enveloppes " A " et " B " sera fermée et scellée. Ces deux enveloppes seront placées dans l'enveloppe extérieure « Enveloppe C » fermée et scellée qui ne devra comporter que la mention suivante: « Ne pas ouvrir - Appel d'offres N° ..... /2016 : « FOURNITURE, INSTALLATION D'UNE BOUEE FIXE EN MER DANS LA ZONE SOUSSE –SKANES-MONASTIR ET MAINTENANCE DES QUATRE BOUEES FIXES »

L'offre doit parvenir par poste ou par rapide-poste ou directement au bureau d'ordre central de l'APAL contre décharge – au plus tard le 20/09/2016 à 12heures (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi)

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers est publique et se tiendra le même jour à 15 heures à la salle de réunion de l'APAL.

Toute offre non conforme aux clauses du cahier des charges ou parvenant après la date limite de réception des offres ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt jours (120), à compter de la date limite de réception des offres.